

Meldrum, une boîte de fromage ; Frank Mayor, une boîte de chocolat de Cadbury ; D. Maason & Cie, une caisse de vin ; Montreal Trading Stamp Co, un banjo ; A. W. Osgood, 1 boîte de thé ; The Pure Gold Co, un plateau à biscuits en argent, une paire de jumelles de théâtre, un plateau à pâtisserie en argent ; Jos Christin & Cie, une valeur de \$20 en marchandises ; Hirsch & Cie, 50 cigares Irwine ; Bremner & Cie, un baril de pétrole ; D. Robertson & Cie, un demi-baril de farine ; A. Robitaille & Cie, une caisse de Bordeaux ; D. Rattray & Cie, une boîte de cigares ; J. J. Ryan, une coupe en argent ; Raffinerie de Sucre St-Lawrence, 2 barils de sucre ; St Lawrence Starch Co, 1 boîte Corn Starch, 40 livres ; John Taylor, une boîte de savon Eclipse ; Vimbos fluid beef Co ; 1 caisse de fluid beef ; Geo Wait & Cie, 1 baril de farine ; Watt, Scott & Goodachre, une boîte de fromage, macaroni, tomates ; T. S. Williamson, une boîte de fromage ; Howe, McIntyre, un demi-baril de farine ; La Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires, 1 caisse de sauterne ; Bovril Fluid Beef Co, une coupe en argent ; John Barry & Fils un service à découper monté en argent ; W. D. McLaren, une caisse de poudre à pâte *Cook's Friend* ; D. C. Brosseau & Cie, médaille en argent ; J. J. Duffy, une boîte de poudre à pâte *Cook's Favorite* ; Canada Paper Co, 1/2 doz boîtes papier à lettre et enveloppes de fantaisie ; Gooderham & Wort, 1 caisse Special Rye Whisky ; M. Hague, médaille d'or ; H. A. Ekers, 1 grosse Ale ; Labatt Brewing Co, 5 doz Ale ; Chaput & Cie, 1 boîte de cigares ; American Tabacco Co, 1 boîte Old Chum ; 1 boîte Old Gold ; J. T. Bryson, 1 boîte savon Sunlight ; Laporte, Martin & Cie, 1 caisse de Champagne ; Hiram Walke, 1 caisse Club Rye Whisky ; J. Barsalou & Cie, 1 boîte de poudre de Savon Imperial ; H. Bœckh & Cie, 1 doz balais ; John Bell & Cie, 1 caisse de citrons ; Bell, King & McLaren, une coupe en argent ; Breebnel Co, 1 caisse huile Astrale ; Canada Liquor Co, 1 caisse Champagne ; L. A. Clouthier, 1 caisse 50 boîtes sardines françaises ; Cowan Chocolate Co, 2 boîtes chocolat ; J. M. Douglass & Cie, 1 caisse whiskey John Dewar Scotch ; S. H. & S. A. Ewing, 1 boîte de poudre à pâte *Vienna* ; Eobt. Greig & Cie, 1 boîte extraits ; Robert Herron, 1 service en argent, boîte chêne ; Hunsicker & Cie, un baril de farine ; Irwin Harris, une coupe en argent ; Jacobs & Cie, 1 boîte cigares Stonewall ; Loynachan & Sriver, 1 tinette beurre ; Laing Manufacturing Co, 1 seau de Pickles une cruche de vinaigre ; Leonard Bros, 1 médaille en argent ; L. Larue, 1 baril de biscuit *Village* ; Montreal Biscuit Co, 1 pot en argent ; Montreal Fruit Exchange, 1 caisse de fruit ; Montreal Brewing Co, 1 boîte savon Victor, 1 grosse savon de toilette ; Marcotte Frères, 1/2 doz parfums français ; W. W. Oulivie, 1 baril de farine ; Joseph Contant, 1 nécessaire à poudre ; N. Quintal & Fils, 1 caisse de Champagne ; Rose & Flamme, 1 caisse de lait condensé ; H. H. Renoldson, 2 montres en or pour messieurs ; C. Robillard, 1 médaille en or ; Salada Tea Co, 1 boîte de thé 10 lb ; A. Savage & Fils, 1 barre de savon *Queens Laundry* ; St Croix Mfg Co, 1 bte de savon *Surprise* ; W. Strachan, 1 bte savon *Gilt Edge* ; L. Silverman, 1 bte de parfums ; A. P. Tipnet, 1 caisse, jus de Limon, 1 bte savon *Maypole* ; Tanikande Tea Co, 1 pendule en

onyx ; Vipond, Peterson, un parapluie ; Law, Young & Cie, 1 caisse whisky Kilmarnoch Scotch ; Austin & Lefebvre, 1 doz balais à manches de peluche ; Blue Ribbon Tea Co, 1 médaille d'or ; Chard, Jackson & Cie, 1 caisse liqueurs ; Croil & McCulloch, 2 pots de beurre.

Les rapports du pique nique seront soumis à la prochaine assemblée régulière de l'Association.

Après la distribution des prix, on s'est occupé d'affaires de routine et de questions d'administration ou de régie interne des affaires de l'Association, ce que M. Dixon a fort exactement appelé des "affaires de famille." C'est dire qu'elles ne sont pas du domaine de la publicité.

A TRAVERS LE COMMERCE

—Les nouvelles sont rares dans le monde commercial où il se dépense, bien qu'en morte saison, une certaine somme d'activité.

Dans le commerce de gros, le personnel nous semble disposé à profiter du *far niente* relatif qu'amène la saison des fortes chaleurs.

—On serait tenté de croire que nous allons avoir avec l'Angleterre —notre belle-maman—une question du homard—question qui n'entraînera pas la moindre complication pour le gouvernement présidé par Sir Wilfrid Laurier.

Il paraît que certaines manufactures s'occupant de la préparation du homard en conserves emploient l'acide borique dans la préparation du homard.

Or, nous croyons l'avoir déjà dit, l'Angleterre se montre très sévère dans l'application des règlements qui touchent à l'alimentation —et nous ne saurions l'en blâmer, —l'Angleterre, donc, prohibe l'importation de tous produits contenant des ingrédients considérés comme nuisibles à la santé. Or, l'acide borique jouit à tort ou à raison, d'une déplorable réputation chez les hygiénistes anglais, ce qui fait que l'emploi d'acide borique à la conservation des aliments est strictement prohibé.

Les fabricants canadiens exportant en Angleterre des conserves à l'acide borique s'exposent tout simplement à se voir confisquer toute leur cargaison—sans profit aucun.

Les Etats-Unis ont adopté la même politique !

Avis aux intéressés.

—Le gouvernement de Québec a donné avis dans la *Gazette Officielle*

que la vente des limites forestières dans le nord de la province qui était annoncée pour le 16 août prochain, était remise au 26 octobre prochain.

L'industrie des conserves va, nous dit-on, s'implanter au Manitoba. M. J. H. Haslam, de Headingly, appuyé par un groupe de capitalistes montréalais se propose d'établir une usine pour la préparation du lait condensé.

En même temps, M. Haslam va former un syndicat pour la culture des légumes de conserves qui, dit-il, poussent au Manitoba dans les meilleures conditions. S'il réussit à intéresser les cultivateurs à son projet, à la fabrique du lait condensé viendra s'ajouter un établissement pour la fabrication de conserves de légumes et, sans doute, de fruits du Manitoba.

—Quoi qu'on en ait dit, la Californie nous fournira une abondante récolte de fruits, un peu moindre que l'an dernier, mais pas sensiblement.

Si les abricots, les pêches et les poires sont moins abondants, cette année, en revanche les prunes et le raisin abonderont, ce qui fera compensation.

—M. Léopold Marchand de la maison J. Ward & Co. et M. A. Demers de la maison P. Demers & fils, se sont embarqués hier à 9 heures à bord du *Californian* de la ligne Allan, pour un voyage de 3 mois à travers l'Europe. Nous leur souhaitons bon voyage.

—La convention annuelle de l'Association Canadienne des agents de billets de chemins de fer aura lieu à Ottawa les 12 et 13 octobre prochain. MM. J. E. Parker, du C.P.R. et S. E. Walsh, du C.A.R., ont obtenu du maire d'Ottawa la promesse d'une belle réception pour les visiteurs de la capitale, qui logeront au Russell. Il y aura un banquet donné à l'Hôtel Victoria.

—Les communications postales sont rétablies entre New-York et Santiago de Cuba. Les lettres à destination de cette dernière ville passeront par New-York. Cependant toute correspondance adressée aux endroits encore sous la dépendance Espagnole, à Cuba ou à Porto Rico sera envoyée de New-York au bureau des lettres-mortes. Le com-